



Emergence de pôles de puissances en Afrique médiane : défis, enjeux et opportunités

Marguerite MBELU MASENGO¹
MWAYILA TSHIYEMBE²
Olivier MUDINDA WA ZOBONGO³

Université de Kisangani

Résumé : Cet article examine le processus d'émergence de nouveaux pôles de puissance en Afrique médiane dans un contexte de recomposition géopolitique continentale et mondiale. Il s'intéresse aux facteurs qui favorisent l'affirmation de certains États et espaces régionaux comme centres d'influence économique, politique, militaire et diplomatique. L'analyse montre que l'Afrique médiane dispose d'atouts stratégiques majeurs, notamment ses ressources minières et énergétiques, sa position géographique, son potentiel démographique ainsi que l'importance croissante de ses marchés urbains. Ces éléments contribuent à la montée en puissance de certains acteurs capables de structurer les dynamiques régionales et d'attirer les investissements internationaux. L'article met également en lumière les principaux défis liés à cette émergence : instabilité sécuritaire, gouvernance fragile, dépendance économique, corruption, insuffisance des infrastructures et compétition entre puissances étrangères. Ces contraintes limitent la capacité des États à transformer leurs ressources en véritable levier de puissance durable. Par ailleurs, l'étude souligne les opportunités offertes par l'intégration régionale, la coopération économique, la transition énergétique et le développement des infrastructures de connectivité. Elle insiste sur la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, de promouvoir une industrialisation régionale et de développer des politiques de sécurité collective afin de consolider l'émergence de pôles de puissance autonomes et compétitifs. En conclusion, cet article affirme que l'Afrique médiane se trouve à un tournant stratégique de son histoire géopolitique. L'émergence de pôles de puissance dans cette région dépendra de la capacité des acteurs étatiques et régionaux à relever les défis structurels tout en valorisant les opportunités liées aux transformations du système international.

Mots-clés : Emergence, Pôles de puissances, Afrique médiane, Défis, Opportunités, etc.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20145008>

¹ Assistante à la faculté Sciences Politiques et Administratives, Département des Relations internationales de l'Université Officielle de Mbujimayi.

² Professeur Ordinaire à la faculté Sciences Politiques et Administratives, Département des Relations internationales de l'Université de Kisangani

³ Chef de Travaux à la faculté Sciences Politiques et Administratives, Département des Relations internationales de l'Université Officielle de Mbujimayi

Introduction

L'Afrique médiane relève des constructions stratégiques et politiques multiples. La question majeure des pôles de puissance met en scène plusieurs acteurs qui sont en parfaite collaboration avec les États, les entreprises publiques ou privées, les multinationales et les réseaux divers.⁴ La multiplicité des acteurs dans les rivalités en Afrique médiane pour le contrôle des ressources géostratégiques, nous permet de distinguer plusieurs types de puissances : les anciennes puissances coloniales (France, Belgique, Espagne, Portugal et Angleterre) ; les superpuissances (États-Unis et l'URSS) ; et les puissances occidentales (Japon, Canada, Allemagne, Chine...). L'histoire a montré que l'Afrique médiane a intéressé l'Occident à travers les différentes époques : la traite négrière, les explorations et le partage de l'Afrique, la colonisation, les deux guerres mondiales, la Guerre froide. Cette sous-région est sans nul doute devenue une terre de violences, de risques, de constellation de conjonctures critiques et de prédilection des puissances. Les États qui prétendent s'affirmer en Afrique médiane comme des puissances régionales ont des stratégies d'intervention différentes. Les moyens utilisés relèvent du domaine militaire (interventions, incursions, implication, soutien logistique, encadrement militaire...), diplomatique (médiation, soutien politique...), financier (soutien financier, dons et aides en matériels), économique (sociétés écrans, implication des réseaux obscurs, participation des firmes et multinationales...). À travers de nombreuses illustrations, on trouvera des États qui affichent des ambitions diverses dans la redéfinition du leadership régional (l'Afrique du Sud, le Nigeria, la Libye, l'Angola, l'Ouganda et le Rwanda). Ce qui met en lumière les prétentions d'hégémonisme et de puissance des États africains. L'évolution du contexte géopolitique régional dans les années 1990 met en lumière le processus de privatisation des pouvoirs et l'existence des puissances régionales en Afrique. Les mutations nées de la fin de la bipolarité sont considérables. Le vide laissé par les puissances impérialistes est comblé par les États africains qui s'affirment comme des puissances régionales pour profiter des ouvertures de la mondialisation sauvage. On comprend dès lors que l'effondrement de la bipolarité a emporté avec lui les restructurations.

Cependant l'émergence des pôles de puissances en Afrique médiane est butée à des moult défis. La notion de l'émergence est polysémique et évolutive⁵. Les disciplines qui s'y intéressent recourent à des outils méthodologiques spécifiques et à des critères différents. C'est notamment le cas en économie, en relations internationales et en géopolitique. On ne saurait considérer l'une d'entre elles comme suffisante. L'approche transversale semble incontournable pour appréhender l'émergence insérée dans la mondialisation. Il existe diverses approches de l'émergence et, à de nombreux égards, le terme est polysémique⁶ : « Elle caractérise d'abord l'acquisition des marques de la puissance économique ensuite converties sur le plan politique et stratégique, d'abord régional, ensuite international. Une telle conception de l'émergence n'est pas indépendante du point de vue de celui ou de ceux qui la formulent ».⁷ On peut aussi admettre que « le terme émergence appartient à une histoire de catégories qui ont été inventées pour penser le monde, sa diversité, ses disparités et ses inégalités ».⁸ Les disciplines qui traitent de l'émergence ont des définitions qui leur sont propres. Nous privilégions l'économie, la géopolitique et les relations internationales⁹. Pour les économistes, les questionnements ont d'abord concerné

⁴ Etanislav Ngodi, puissance régionale et recomposition internes en Afrique centrale, », *Enjeux*, N°22 Janvier-octobre 2005, p.10

⁵ MAMOUDOU G. et MOUMOUNI C., *Penser les impensés de l'émergence en Afrique*, presses universitaires du Québec, Canada, 2024, in *Etanislav Ngodi, puissance régionale et recomposition internes en Afrique centrale*, *Enjeux*, N°22 Janvier-Octobre 2005, pp.15-23

⁶ BERENGER V. et VEREZ J., L'émergence un processus évolutif et protéiforme, in *Monde en développement*, Vol 47-2019/2-N° 186. pp.2-8

⁷ REGRAGUI I., L'émergence dans les relations internationales, in *Perspectives internationales*, n° 2, 8-9. 2012, p.54

⁸ FLEURY A. et HOUSSAY-HOLZSCHUCH For a social geography of emerging countries, *Echo Géo* [En ligne], 21 2012, mis en ligne le 16 Janvier 2013. Consulté le 02 Janvier 2025. URL : <http://echogeo.revues.org>

⁹ BERTHAUD P, L'économie politique internationale au défi de l'émergence, in *Mondes en développement*, 2015, Tome n° 43, n° 169, 93-106. pp.78-82

les marchés émergents, puis les pays émergents ou les économies émergentes¹⁰. En géopolitique, les rivalités régionales, les enjeux militaires, la possession, ou non, de l'arme nucléaire, sont au cœur des débats tandis qu'en relations internationales, les interrogations majeures portent sur les acteurs de la diplomatie mondiale, sur l'influence des pays dans les institutions internationales, sur les règles du jeu et sur les processus d'ascension dans la hiérarchie du système international¹¹. En économie, nous partirons des classifications internationales avant de mesurer leur degré de pertinence. En géopolitique, nous nous appuierons, notamment, sur la notion de puissance appréhendée, conformément au champ des relations internationales, via les dépenses militaires et la possession, ou non, de l'arme nucléaire. La structuration de la puissance en Afrique médiane peut être évaluée et peut s'apprécier à partir de critères et de repères multiples. Une perspective attentive à la logique réaliste de la puissance insistera sur les dimensions politiques (capacités et projections des forces militaires et sécuritaires, rayonnement diplomatique et dynamique des politiques étrangères, doctrines et machines de politique régionale, appels d'empire et stratégies de puissance régionales, etc.) ou économiques (viabilité et fiabilité financières, vitalité commerciale, consistance d'une base d'intégration industrielle régionale, efficacité des politiques de coopération ou d'intégration, pétro stratégies internes ou externes).¹² L'existence de contraintes liées à l'intervention d'hégémonie extérieure et souvent extra-africaine, ne saurait occulter les visées hégémoniques déployées géopolitiquement ou géostratégiquement par les formations étatiques internes à l'Afrique médiane ou qui se situent dans son voisinage (dans le golfe de Guinée dans le Bassin du Lac Tchad ou dans l'espace des Grands Lacs)¹³. Assimiler à l'électricité pour désigner le nombre des pôles, la polarité est un concept lié au réalisme et à l'idée de puissance. Elle est fondée sur le postulat que la redistribution des forces à l'échelle mondiale (ou planétaire) crée des structures appelées « pôles », entant qu'espace d'expression ou des manifestations de l'influence. Cette dernière peut être générée, soit par la force militaire, soit par la force économique, soit par la force culturelle, industrielle et technologique, soit par la force intellectuelle, soit par la force linguistique, etc. ; donc, autant de puissance (force), autant de pôle.¹⁴ C'est-à-dire l'utilisation du concept des pôles comme si l'ensemble de la politique mondiale et régionale continuait de s'articuler autour des « centres de décision privilégiés, représentés par des Etats particuliers, desquels partiraient les grandes impulsions qui façonneraient la scène mondiale et qui attireraient, par leur force d'attraction, l'essentiel des initiatives individuelles et collectives mises en œuvre dans le monde »¹⁵. Ainsi l'émergence qui est défini comme « un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain, et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité est empiéter par un grand nombre de défis, des enjeux qui nécessitent une attention soutenue pour voir émerger les pôles de puissances en Afrique médiane. Ce faisant, cette analyse souhaite mettre en lumière, les acteurs, les rivalités, les défis, enjeux et opportunités qui concourent à l'émergence de pôles de puissances en Afrique médiane.

1. Problématique et hypothèse de recherche

La configuration de la puissance en Afrique médiane est complexe, travaillée par des vecteurs et facteurs autant externes qu'internes, dans une aire régionale médiane exposée à l'écartèlement entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, et dont les richesses attirent aussi les grandes puissances extra-africaines (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Canada, Chine, Russie, Brésil). L'Afrique médiane présente une dynamique d'émergence complexe, avec les pays qui se distinguent par leur potentiel économique, et leur influence croissante. Les facteurs tels que la croissance économique, les ressources naturelles, les investissements,

¹⁰ THIERRY VIRCOULON, Ce qui émerge dans l'émergence de l'Afrique, in *IFRI (institut français de relations internationales)*, Juillet 2018, pp.3-25

¹¹ PELOPIDAS B., Les émergents et la prolifération nucléaire. Une illustration des biais téléologiques en relations internationales et de leurs effets, in *Critique internationale*, 2012 n° 56, 57-74, p.34

¹² GAZIBO M. et MBABIA O., Index de l'émergence en Afrique, in *Revue de l'Université de Montréal*, 2023, pp.3-9

¹³ NGODI Etanislav, Alliances et mésalliances dans le conflit en République Démocratique du Congo, in *Réseau des Grands Lacs*, Février 2004, (www.grandslacs.net). Consulté le 12 Mai 2025, à 13 heures 08'.

¹⁴ BERTRAND BADIE, *Comment le système international est-il structuré*, Editions Dalloz, Paris, 2022, pp.250-252

¹⁵ MWAYILA TSHIYEMBE, *Politique étrangère des grandes puissances*, collection Géopolitique mondiale, Paris, L'Harmattan, 2010. P. 44.

et la bonne gouvernance sont essentiels pour comprendre cette dynamique et pour identifier les pôles de puissance de demain. Cette grille d'analyse conduit à une série des questions qui suivent :

- Pourquoi l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane est-elle nécessaire en ce début du vingt unième siècle ?
- Quels sont les défis, enjeux, et opportunités pour l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane ?

Provisoirement voici nos hypothèses : l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane est nécessaire en ce début du vingt unième siècle parce qu'elle impulse le changement structurel reposant sur plusieurs axes mais nous épinglons quatre axes :

- ❖ Le changement institutionnel s'appuiera sur une administration publique performante, mettant en place les bonnes politiques (amélioration du cadre des affaires, développement du capital humain, encouragement à l'adoption des valeurs positives, appropriation de la technologie, promotion du partenariat public-privé et développement de grappes industrielles tournées vers l'exportation) susceptibles de mener vers l'émergence économique.
- ❖ La croissance économique qui se focalisera dans l'augmentation durable et soutenue de la production de biens et services en Afrique médiane. Les agents économiques devront mobilisés des facteurs de production et l'accroissement de la production globale de facteurs sans oublier le progrès technique et l'innovation.
- ❖ Interconnexion régionale, Pour rendre le commerce frontalier plus fluide possible, il s'agit de mettre à niveaux un système réglementaire, souvent fort différents et de le rendre interopérables.
- ❖ La sécurité national et régionale qui doit être effective et opérationnelle au niveau des communautés économiques sous régionales. La CEEAC et la CEMAC, ont parmi les objectifs, la sécurité en fait partie et c'est l'une de priorité pour la stabilité et le développement sous régional

- A la question des défis, enjeux, opportunités, nous disons :

A la question liée aux enjeux, dans cette étude les enjeux nous renvoient aux rivalités des grandes puissances en Afrique, l'autonomie stratégique. L'Afrique médiane redevient une zone de concurrence féroce entre puissances traditionnelles et émergents (Chine, Russie, Turquie, Golfe). L'enjeu est de ne pas être un simple « terrain de jeu » global, mais de s'affirmer comme un acteur autonome, notamment via le rôle de la CEEAC et de la CEMAC (communauté économique des Etats de l'Afrique médiane). Après avoir parlé des enjeux dans ce travail, toujours concernant les hypothèses les défis dont nous invoquons dans cette étude concernent l'implication des acteurs publics et privés dans la matérialisation de l'émergence de pôles de puissances. Emergence de l'Afrique médiane demande le concours de tous les acteurs publics que privés entre autres l'Etat et les acteurs transnationaux. En plaçant l'émergence de pôles de puissances au centre de la problématique agent- structure et de sa relation avec la construction sociale de la réalité internationale et de la question du champ d'action elle relève que l'émergence de l'Afrique médiane doit être construite par les acteurs étatiques et transnationaux. Les opportunités en Afrique médiane sont multiples. Ils se caractérisent par les richesses du sol et des sous-sols, de l'écologie, de différentes matières premières en sa possession, de l'énergie renouvelable et non renouvelable passant par la qualité de son potentiel humain qualifié.

2. Objectif

L'objectif dans cette étude est d'analyser objectivement les dynamiques de changement structurel dans la région d'Afrique médiane en identifiant, les acteurs, rivalités, les défis, enjeux, et opportunités qui concourent à l'émergence de pôles de puissances.

3. Méthodologie

Nous faisons usage de la méthode géopolitique selon Frédéric Lasserre et de l'approche constructiviste selon Wendt pour vérifier nos hypothèses et atteindre nos objectifs. La méthode géopolitique est d'une grande portée, elle nous aide à connaître d'abord l'espace que nous explorons dans cette analyse tout en identifiant les acteurs

internes et externes, ainsi que les rivalités de puissances dans la sous-région. Ensuite l'approche constructiviste qui nous aide à savoir le comment et le pourquoi de l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane passant par les idées, les identités de rôle, les normes, les pratiques, les discours, les perceptions des acteurs qui jouent un rôle majeur dans la construction de pôles de puissance.

I. Les facteurs structurant l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane.

Plusieurs facteurs entre en jeu pour qu'on puisse parler de l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane. Nous allons épingler les facteurs caractérisant l'émergence des pôles de puissances. Entre autres : une forte croissance économique, l'innovation technologique et métropolisation, une démographie intégrée, une influence géopolitique

- Fortes croissances économiques.

La croissance économique en Afrique médiane est portée par l'exploitation minière et pétrolière, les investissements en infrastructures et une démographie dynamique, cependant, elle est butée à des multiples défis. Dans un climat de stabilité économique mondiale, l'Afrique médiane a connu un développement économique notable en 2024. Selon les dernières mises à jour d'Avril 2025 du Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique mondiale est restée stable à 3,3%. Cependant, elle devrait chuter à 2,8% en 2025 et à 3,0% en 2026, en raison des tensions géopolitiques en Europe, au Moyen Orient et la guerre commerciale provoquée par l'augmentation des droits de douanes des Etats-Unis (effectif depuis le 02 avril 2025) et les mesures de rétorsion de la part de leurs partenaires commerciaux. L'inflation mondiale a reculé à 5,7% en 2024 et cette tendance baissière devrait se poursuivre en 2025 (4,3%), puis en 2026 (3,6). Dans ce contexte, l'Afrique médiane a continué de faire preuve de résilience en 2024 avec une croissance moyenne du PIB réel qui s'est établie à 4,5 % contre 3,4 % en 2023.

En RDC, la croissance du PIB devrait ralentir à 4,7 % en 2025, en raison du ralentissement de l'expansion de la production minière. Les secteurs non miniers soutiendront progressivement la croissance qui resterait modérée à 5,7 % en 2026. Au Rwanda, la croissance, tirée principalement par la consommation privée, l'investissement et les exportations, resterait robuste en 2025-2026 avec une moyenne de 7,3% par an, bien qu'en baisse par rapport à 2024. En effet, en raison de l'augmentation des investissements dans le secteur manufacturier dans le cadre de la promotion du « Made in Rwanda », les dépenses d'investissements exploseront sur la période. Elles seront également soutenues par les activités de reconstruction après les inondations survenues en 2023 et la poursuite des projets d'infrastructure (notamment l'expansion de l'accès à l'électricité, la construction de l'aéroport international de Bugesera et la réhabilitation du réseau routier). Par ailleurs, les exportations continueraient de croître du fait des perspectives favorables des exportations de minerais (cassitérite, coltan et wolfram) dont la dynamique est impulsée par le développement de l'industrie nationale de transformation des minerais. Au Gabon, la croissance devrait rester positive à court terme mais modérée en raison de l'épuisement progressif des réserves de pétrole à partir de 2025. Elle s'établirait en moyenne à 2,7% par an en 2025-2026. Toutefois, la dynamique non pétrolière notamment à travers l'industrie du bois, la production de l'huile de palme, du caoutchouc, du fer (en 2024, la production du gisement de fer de Belinga avait démarré) devrait davantage soutenir la croissance future¹⁶. La croissance au Burundi devrait plutôt diminuer en 2025 à 1,9% mais se redresser progressivement à partir de 2026. La baisse de la croissance en 2025 serait due à l'impact causé par les limites des réserves de changes sur les importations des biens de production freinant les activités secondaires et tertiaires. L'économie équato-guinéenne serait la seule à retomber en récession en 2025 à -4,2% en raison de la baisse de la production pétrolière, principal moteur de l'activité économique.¹⁷ Dans les autres pays, la tendance serait plutôt à la hausse du taux moyen annuel

¹⁶ TOUNG TSALA C., Le Gabon et leurre de l'émergence : peut-on émerger par procuration ?, in *Connaissances et savoirs*, 2016, pp.43-49

¹⁷ FMI, Communiqué de Presse : Les services du FMI achèvent leur mission de Consultation au titre de l'Article IV 2025 au Burundi, Avril 2025

sur la période 2025-2026.¹⁸ Au Cameroun, la croissance se situerait en moyenne autour de 3,8% sur la période soutenue par les performances du secteur non pétrolier en liaison notamment avec la hausse de la production agricole et manufacturière, l'amélioration de l'offre énergétique (à travers la poursuite de la mise en service graduelle de nouveaux barrages tels celui de Nachtigal, et l'installation de nouvelles lignes de transport, ainsi que la réhabilitation des anciennes lignes) et le dynamisme de la branche des BTP tirée par la poursuite de la mise en œuvre des projets de la SND30. Les Etats d'Afrique médiane sont appelés à multiplier leur efforts pour atteindre une croissance économique palpable, socle de tout développement.

- Influences géopolitiques

L'Afrique médiane est une zone de haute intensité géopolitique, marqué par la compétition pour ses ressources minières stratégiques et des enjeux sécuritaires. Dans un monde marqué par des fluctuations multiples et des mutations plurielles (politiques, économiques, stratégiques, sociaux), l'Afrique médiane apparaît de plus en plus comme un espace géopolitique et géostratégique où la configuration de la balance de puissance tient compte des visées hégémoniques d'acteurs étatiques ou pro-étatique, tant internes qu'externes. Elle est située en position médiane au sein de l'Afrique, notamment le point de jonction entre la mer (le golfe de Guinée et l'Atlantique centre-oriental) et les espaces lacustres oscillant entre zones équatoriales et zones sahéliennes. Les pays de l'Afrique médiane sont fortement dotés en ressources naturelles qui contribuent pour une part importante à leur produit intérieur brut (PIB). La région a un énorme potentiel de ressources naturelles, y compris en terres agricoles, eau, forêts, pétrole, gaz, minéraux et faune. Le pétrole est l'une des ressources les plus exportées ; dans la majorité des pays de la région, il représente plus de 50% du total des exportations. La région est en outre fortement dotée en ressources forestières. En superficie, les forêts naturelles en Afrique médiane représentent 2 210 367 km² (soit 99,84% du total des ressources forestières), et les forêts plantées 355 100 hectares (soit 0,16% du total) en 2022¹⁹. Le Gabon et le Cameroun ont du fer, le Gabon a du manganèse, le Cameroun de l'aluminium, la République centrafricaine de l'or et des diamants; le Cameroun, le Congo et le Tchad produisent du sucre et la Guinée équatoriale produit du méthanol. La RDC est le pays de la région le plus doté en ressources minérales. Pour ce qui est du pétrole, le Gabon est le principal producteur de l'Afrique médiane. Concernant le gaz, le Congo est l'un des principaux producteurs depuis 2008. La majorité des pays de l'Afrique médiane ont plus de 10% de terres arables dans leur superficie agricole²⁰. L'Afrique médiane abonde en divers types de produits du sous-sol. Le Gabon et le Cameroun ont du fer, le Gabon a du manganèse, le Cameroun de l'aluminium, la République centrafricaine de l'or et des diamants, le Cameroun, le Congo et le Tchad produisent du sucre et la Guinée équatoriale a du méthanol.

La production de ces biens non renouvelables croît en termes de contribution au PIB des pays. La RDC a la valeur minérale la plus élevée, et elle a connu une forte croissance entre 1995 et 2018, notamment en 2017, où elle a atteint 49,2 milliards USD. En ce qui concerne les tourbières – des zones humides dont le sol présente un entassement de matières organiques partiellement décomposées, elles sont estimées à 145 500 km² en Afrique centrale. Les tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo sont à cheval sur la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Il faut noter qu'elles couvrent près de 3% de la surface terrestre du globe.²¹ Au niveau agricole, il existe plusieurs types de spéculation, notamment dans le domaine des cultures de rente. Au Cameroun, ces cultures sont le cacao, le café, la banane, le caoutchouc naturel et le coton brut. Les cultures de rente présumées du Gabon sont le cacao, le café et le caoutchouc naturel. En Guinée équatoriale, le cacao et le café sont les principales cultures. La République centrafricaine produit plus de tabac, de café et de

¹⁸ EIU, Rapports pays 2024 (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Principe, Rwanda et Tchad) 2025, pp.39-78

¹⁹ Banque africaine de développement (BAD), 2016. « Centre Africain des Ressources Naturelles [brochure],» https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/Af_DB_ANRC_BROCHURE_en.pdf, p.56-122

²⁰ Banque africaine de développement (BAD), 2022. « Perspectives économiques en Afrique centrale : Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste ». Consulté le 01 Février 2026 à 20 heures 14'.

²¹ Dargie et al. Les tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo : réalités et perspectives Cirad-Agritrop 2017, pp.56-89

coton brut. Du fait de sa localisation, le climat ne permet la production de coton graine qu'au Tchad²². Les forêts et les terres boisées couvrent environ 45% de la superficie terrestre de l'Afrique médiane et représentent 37% du couvert forestier total de l'Afrique. En conséquence, la plupart des pays de la région sont très boisés ; au Gabon, la forêt couvre 88% de la superficie du pays ; le Cameroun, la République démocratique du Congo et la Guinée équatoriale ont chacun un couvert forestier de plus de 50% du territoire national. Le Tchad fait exception en raison de sa situation septentrionale et de son environnement aride.

- Facteurs sociodémographiques et culturels

L'Afrique médiane est une sous-région à fortes potentialités, dotée d'un capital naturel immense, mais également d'un potentiel de capital humain qui doit être davantage développé²³, exploité et valorisé. Son potentiel démographique est considérable, caractérisé par une population jeune et en croissance qui représente une richesse inestimable pour sa transformation économique et sociale. Afin de tirer meilleur profit de ces importantes ressources humaines, il est primordial qu'une attention particulière soit accordée aux conditions socio-économiques des populations, notamment par l'identification des facteurs de vulnérabilité, lesquels ont un effet direct sur le bien-être des populations et leur capacité de contribuer pleinement aux processus de développement de leurs collectivités et pays. L'incidence de la pauvreté demeure élevée dans la sous-région, surtout dans les zones de conflit et de fragilité. Des difficultés d'insertion sur le marché du travail persistent, en particulier pour les populations vulnérables telles que les jeunes, les femmes et personnes vivant avec un handicap. Des avancées encourageantes ont été réalisées dans le domaine de la santé, notamment la réduction de l'incidence du VIH, la morbidité et la mortalité liées aux accidents de la route. Toutefois, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux en matière de santé²⁴.

- Innovation technologique et métropolisation

Fondamentalement, se développer c'est faire les choses différemment. Le développement est donc un processus dynamique qui consiste à remplacer des façons de travailler peu efficaces par des approches nouvelles et plus productives, que ce soit au niveau d'un ménage, d'une entreprise ou de la communauté dans son ensemble.²⁵ L'Afrique médiane d'aujourd'hui change vite. Sa démographie est très dynamique. Les découvertes de ressources naturelles offrent de nouvelles sources de richesses mais soulèvent aussi des questions complexes de gestion et de partage des recettes générées. La place de l'Afrique médiane dans un monde multipolaire ne cesse d'évoluer, avec l'apparition de nouveaux liens commerciaux et de nouvelles sources d'investissement. Le développement rapide de la téléphonie mobile ouvre l'accès des populations à l'information et à des services nouveaux. Dans ces conditions, l'innovation est une nécessité. Innover, en bref, c'est penser autrement les questions économiques et sociales, et c'est accomplir une mutation technologique. Dans ce domaine, l'Afrique médiane s'apprête à faire un bond de géant et à entrer dans la course aux technologies. Mais l'innovation, ce n'est pas seulement cela. C'est aussi adapter les produits, les services et les business modèles aux conditions particulières de l'Afrique, ce qui veut dire inventer de nouvelles manières d'organiser les institutions publiques et les services publics, et de nouveaux modes d'organisation collective, du niveau local jusqu'au niveau intergouvernemental et transfrontalier. Pour réussir sa transformation économique, ²⁶l'Afrique doit innover à tous les niveaux et enrichir régulièrement son capital humain, social et intellectuel.

L'Afrique, médiane en effet, n'a plus besoin d'adopter passivement les innovations développées sur d'autres continents. Dans de nombreux secteurs, c'est elle qui mène le mouvement. L'exemple le plus connu est peut-être

²² BEAC « Rapport annuel 2020 » 2021, p.6

²³ CEA. Rapport sur l'état de la diversification économique en Afrique centrale. Addis Ababa. .2024, p. 33.

²⁴ OMS. Global status report on road safety 2018. OMS. Récupéré sur <https://www.who.int/en/publications/i/item/9789241565684>.

²⁵ Innovation, compétitivité et intégration régionale, Nations unies : commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba, 2016. www.uneca.org. p.89

²⁶ BOUCHRA RAHMOUNI, géopolitique de l'innovation et africain valley : réalité, potentiel et défis, n°19/04, Avril 2019, pp.5-28

celui des services par la téléphonie mobile, le célèbre système M-Pesa de transfert d'argent stimule le développement de nouveaux services de micro-finance rapides et bon marché. Du fait de l'absence d'infrastructure bancaire sur une grande partie de la région, la technologie permet des prêts de pair à pair et supprime le recours au modèle bancaire traditionnel. Les innovations dans cette sous-région se concentrent sur le numérique, la finance, et le développement durable pour répondre aux besoins locaux souvent désignés comme une forme d'innovation « frugale » ou « made in Africa ». Les grandes agglomérations comme Kinshasa, Douala, ou Libreville agissent comme des pôles de concentration économique et démographique, cependant, une grande partie de cette métropolisation est « spontanée » ou « à la carte », se développant sans planification formelle stricte. Cette métropolisation en Afrique médiane offre des opportunités pour la croissance économique mais soulève des défis majeurs en termes de planification, de logement, de mobilité et d'accès aux services de base pour une population jeune et nombreuse. Elle est une transformation profonde qui, bien que largement spontanée, est de plus en plus rythmée par des innovations technologiques et des initiatives locales pour adapter les villes aux besoins des habitants.²⁷

1. Les Acteurs clés pilier de l'émergence de pôles de puissance

Parmi les acteurs clés, nous avons les acteurs publics (les États et leurs représentants,) les acteurs privés, les organisations régionales (CEEAC, CEMAC) et les partenaires. L'analyse des organisations et de l'action organisée ne peut faire l'impasse sur les acteurs²⁸. En effet, l'émergence des pôles de puissance en Afrique médiane est structurée par les États et leurs représentants. Elle est fondamentalement une construction sociale, comportant à la fois des discours et des organisations formelles²⁹. C'est ainsi que les buts et les comportements des États sont conditionnés par les organisations, leur signification s'interprète à l'intérieur d'un cadre normatif partagé³⁰. Par leurs pratiques et interactions, les États contribuent à construire, à reproduire et à transformer les organisations d'intégration régionale cadre d'une globalisation souhaitée pour la région. Ces comportements s'inscrivent dans le perspective constructiviste qui, selon Alexander WENDT, démontre que « les changements dans la politique internationale sont susceptibles de se produire lorsque des acteurs, par leurs pratiques, changent les règles et les normes constitutives de l'interaction internationale »³¹. L'auteur reconnaît ainsi que les acteurs ont une certaine autonomie et leurs pratiques et interactions contribuent à construire, à reproduire et à transformer les structures³², car « les agents sont au cœur de la construction, de l'entretien et de l'évolution des institutions »³³. En relations internationales, l'État s'identifie à ses dirigeants. C'est ce que semble reconnaître Dario BATTISTELLA lorsqu'il affirme que « l'action de l'État est l'action de ceux qui agissent au nom de l'État. L'État est donc identifié à ses dirigeants. Quand on parle de l'État X comme acteur, on parle en fait des acteurs qui sont ses dirigeants »³⁴. Les États d'Afrique médiane ont un rôle primordial à jouer dans l'émergence des pôles de puissances, le réaménagement des stratégies internes nationales et des regroupements économiques qui impulsent l'émergence passe par le management des acteurs publics à travers leurs représentants, leurs actions, pratiques, idées, discours impact et transforment la région en misant sur l'énergie, la logistique, et l'exploitation des ressources, de même à travers la reconstruction des regroupements économiques régionales, les acteurs peuvent relever beaucoup de défis pour une interconnexion capitalisée en vue d'une diversification économique croissante de la sous-région.

²⁷ SYLVY JAGLIN, SOPHIE DIDIER, & ALAIN DUBRESSON, Métropolisation en Afrique subsaharienne : au menu ou à la carte ? [Http //doi.org /10 4000/métropoles 6065](http://doi.org/10.4000/métropoles.6065). Consulté le 01 Février 2026 à 20 Heure 22'.

²⁸ FRIEDBERG Erhard. *Le Pouvoir et la Règle : Dynamiques de l'action Organisée*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p.218

²⁹ KLOTZ Audie et LYNCH Cecilia, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », in *Revue Critique Internationale* n°2, 1999, p.53

³⁰ Idem, p.54

³¹ BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Editions PFNSP, 2012, p.344

³² BARNETT Michael, « Social constructivism » Dans BAYLIS John, SMITH Steve (dir.), *The globalization of world politics. An introduction to international relations*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p.259

³³ KLOTZ A et LYNCH C, *Op.Cit*, p.51

³⁴ BATTISTELLA D, *Op.Cit*, p.332

D'après les constructivistes, les structures sont le fruit des arrangements intersubjectifs. En effet, les analystes de la politique internationale s'intéressent prioritairement aux actions, aux réactions et interactions entre unités politiques appelées États-Nations, car, ils identifient l'État à ses dirigeants. Tel semble être le cas des institutions d'intégration régionale en Afrique médiane qui naissent généralement à la suite de marchandages entre les représentants des États au sommet, constitués généralement des Chefs d'État et de Gouvernement. Ce sont ces représentants qui se rencontrent et créent au nom des États les institutions.

Les États d'Afrique médiane en tant qu'acteurs privilégiés des relations internationales ont le destin de la sous-région dans leurs mains, ils sont appelés à concevoir, élaborer, planifier des bonnes politiques internes et étrangères passant par les idées, les pratiques, les discours et surtout par le pragmatisme politique. Le secteur privé est le moteur essentiel de l'émergence économique en Afrique médiane, générant la majorité de la croissance, des emplois, et de l'innovation. Il transforme les économies locales grâce aux investissements dans les infrastructures, la transformation locale, les petites et moyennes entreprises. Le rôle du secteur privé local consiste à stimuler l'esprit d'entreprise en favorisant la promotion des petites et moyennes entreprises performantes et compétitives produisant pour un marché régional élargi³⁵. Ce développement ne peut se généraliser que si une « culture d'entreprise » voit le jour et joue un rôle qui favorise la croissance économique et sociale équilibrée autour d'un secteur privé dynamique. Il va sans dire que les retombées positives d'un marché élargi telles que les gains de productivité, la mobilité des facteurs ou l'accroissement des échanges intra régionaux consolident le processus d'intégration sous régionale³⁶.

Dans sa grande majorité, le secteur privé en Afrique médiane comme dans le reste de l'Afrique est constitué pour une très large part d'une masse de micro entreprises informelles et de PME/PMI généralement de dimension modeste et de technicité simple. Le secteur des grandes entreprises privées dominé par les entreprises étrangères, reste très limité et cantonné dans les domaines minier, agro-industriel et manufacturier léger. L'expansion du secteur privé bute sur de graves contraintes structurelles, institutionnelles et très souvent conjoncturelles. Ces handicaps minent la propension des entreprises à tirer profit de la globalisation, ne serait-ce que, celle qui sévit dans l'espace sous régional³⁷. Outre les stratégies internes des acteurs publics, soulignons l'apport incontournable des organisations régionales. L'émergence de pôles de puissance ne pas le seul apanage des acteurs public, instituer avec le but de répondre aux besoins des États, les organisations régionales en Afrique médiane comme pilier de l'émergence de pôles de puissance, sont conçues non seulement dans le cadre d'une stratégie de développement plus vaste visant à promouvoir la diversification économique, les mutations structurelles et le développement technologique mais aussi pour renforcer les capacités productives des pays membres, permettre des économies d'échelle, améliorer la compétitivité et servir à ces pays de tremplin pour participer de manière effective à l'économie mondiale.

2. Les États pivots de l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane

Les États pivots, s'agirait d'un pôle étatique de convergence, d'impulsion et de coordination de nombreuses initiatives et dynamiques d'organisation de l'ensemble de l'espace régional. Ce rôle revient généralement à l'État qui dispose d'un poids spécifique démographique, économique et politique déterminant et incontestable, capable de réguler, à travers la place prépondérante de sa capitale politique et/ou métropole économique, les mécanismes multiformes, les stratégies et les synergies de l'ensemble de la CER. Parmi les États pivots, nous pouvons épingler :

³⁵ FLORIAN LEON, Développement du secteur privé en Afrique : contraintes financières et instabilité politique, mémoire de DES, Université Clermont Auvergne, in *CERDI*, 2013, p.34

³⁶ M'BOKOLO Elikia, L'Afrique Centrale : Stratégie de développement et perspective, Paris, Editions UNESCO, 1987, p.22

³⁷ YANIC KENHOUNG, l'intégration régionale en affriquée : le cas de l'Afrique centrale (analyse des processus, enjeux, et contraintes) Thèse de Doctorat en Sciences Juridiques et Politiques, Université de Yaoundé, Novembre 2023, pp.3-14

A. TSHAD

Situé au cœur du continent, faisant le lien entre le monde arabe au nord, le sahel à l'ouest et l'Afrique centrale au sud, bien que faible économiquement fait de son mieux pour s'ériger au rang des leaders sous-régional en Afrique médiane. « Avec la stabilité retrouvée et les progrès socio-économiques réalisés, le Tchad entend jouer un certain rôle dans le concert des Nations. »³⁸ Cette déclaration du ministre des Affaires étrangères du Tchad à l'ONU en 2012 donne le ton de la nouvelle impulsion que souhaite se donner le Tchad sur la scène internationale depuis 2008. La fin du dernier conflit qui a opposé les Forces armées tchadiennes aux rebelles soudanais, conséquence directe de la crise au Darfour, a permis d'obtenir une certaine stabilité propice au développement économique du pays. Cette « paix des armes » acquise récemment, notamment grâce au soutien de la France et de son dispositif sur place, marque clairement un nouvel élan qui se caractérise par la volonté affichée du président Idriss Deby d'atteindre le seuil de l'émergence. De ce fait, depuis 2011, le Tchad enregistre une croissance économique spectaculaire puisqu'entre 2012 et 2014 le taux de croissance annuel du PIB est passé de 4.6 % à 8.5%³⁹ même si un fléchissement est prévisible aux alentours de 2015-2016. « Selon l'OCDE, la démographie du Tchad enregistre une augmentation de 400 000 personnes par an de sorte que « ses effets sur l'économie sont de nature à en faire un pays émergent à l'horizon 2028 conformément à l'objectif des pouvoirs publics »⁴⁰. Une émergence qui pourra voir le jour toutefois seulement si le pays est en mesure d'assainir son budget et de diversifier ses ressources économiques notamment dans les secteurs clés : l'élevage, le coton, et la gomme arabique a été suivie également depuis 2008 par une relative stabilité politique dont profite le Tchad, et qui lui permet aujourd'hui de prétendre jouer un rôle sur le plan régional.

Inscrit dans une série interminable de conflits qui se répètent depuis, le pays est tributaire de son environnement géopolitique qui constitue à la fois une force et une faiblesse. Véritable carrefour de l'Afrique, le Tchad est frontalier avec la Libye au Nord, le «soudan à l'Est, la Centre Afrique au «sud, le Cameroun, le Nigeria, le Niger à l'Ouest. Composé d'une centaine de groupes ethniques issus des populations sahariennes, sahéliennes et soudaniennes, les liens claniques excèdent largement ses frontières politiques. Le territoire a toujours été considéré comme géostratégique. Autrefois, il assurait un « continuum territorial entre l'Algérie, l'AOF et l'AEF »⁴¹. L'armée tchadienne conserve en 2026 son statut de première puissance militaire de la zone CEMAC, selon l'édition 2026 de l'indice annuel global firepower, publiée le 23 janvier. Ce classement, établi à partir de plus de 60 critères (dont les effectifs actifs, les capacités aériennes et navales, la disponibilité du carburant, le budget de défense, et la logistique) place le Tchad au 13^e rang africain en recul d'une place sur un an. Les détails spécifiques relatifs à ces critères n'ont cependant pas été précisés afin de mieux apprécier cette position. Dans la sous-région, N'Djamena devance le Cameroun, classé 99^e en Afrique, le Congo (117^e) le Gabon (132^e) et la république centrafricaine (143^e) la force de l'armée nationale tchadienne réside dans plusieurs facteurs en effet. Elle est constituée des forces terrestres, d'une gendarmerie et d'une force aérienne pour un effectif global compris entre 40000 et 65000 soldats en 2021. Par ailleurs la dépense militaire correspond à l'une des plus importante dépense du pays. En 2020, elle correspondait à 3,1% du PIB, et à 2,9% en 2022 selon la West Africa Maps. Le pays tire surtout avantages d'un contexte qui lui oblige d'être réactif et de plus en plus performant en matière de défense. La lutte antiterroriste contre les différents groupes djihadistes tels que l'Etat islamique en Afrique de l'ouest, Al Qaida et la secte Islamiste en Afrique boko haram, implique une capacité de contre-attaque à la pointe, des réformes pour une armée plus efficace, et de nombreuses alliances bilatérales avec les autres pays de la sous-région dont le Cameroun, mais aussi avec l'Arabie saoudite, la Russie et les Emirats arabes unis notamment. Pour « affirmer sa souveraineté pleine et entière et redéfinir ses partenaires stratégiques selon les priorités nationales », le Tchad a même décidé et ce depuis novembre 2024, de mettre officiellement fin à son accord de coopération militaire avec la France, conclu initialement puis révisé en 2019, la décision alors engagée par le gouvernement tchadien venait marquer la fin de

³⁸ Déclaration de Moussa Faki Mahamat, Septembre 2012 Ministre des Affaires étrangères et de l'intégration de la République du Tchad, à la 67^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

³⁹ Sources : worldbank

⁴⁰ PNUD, BAD, OCDE, et CEA, *Perspectives économiques en Afrique*, 2013, Editions OCDE, 2013, p.304

⁴¹ Lugan B., *Les guerres d'Afrique : Des origines à nos jours*, Monaco, 2013, Editions du Rocher.p.14

la présence de forces françaises sur le territoire Tchad. Les efforts se multiplient, même après la mort d'Idriss Deby enfin que le pays puisse garder une position remarquable dans le continent et dans la sous-région.

A. Angola

L'Angola réalise un signe d'un essor de sa capacité militaire au niveau régional et en même continental, en réservant un budget important à ses dépenses militaires (6,8 milliards en 2014) ce qui compte parmi les budgets les plus élevés de l'Afrique médiane. En 2013, son budget militaire (4,1 milliard de dollars)⁴² ce qui compte parmi les budgets les plus élevés de l'Afrique centrale. En 2013, son budget militaire (4,1 milliards de dollars) a pu dépasser celui de l'Afrique de sud pour la première fois. L'Angola prétend alors jouer un rôle sécuritaire important dans sa région. Du fait que jusqu'au 2002, la priorité du gouvernement angolais était la « défense de la nation » la sécurisation de ses frontières et la pacification de l'Afrique centrale. L'Angola est souvent présenté comme la puissance de substitution. Se fondant sur ses ressources pétrolières et diamantifères et sur sa puissance militaire, Luanda envisage de jouer un rôle diplomatique à la dimension de ses potentialités. Située à la charnière de l'Afrique centrale et australe, Luanda ne cesse d'accroître son influence dans ces deux sous-régions et s'attèle à contrebalancer la percée de Pretoria dans ces zones. En Afrique Australe, l'Angola s'est allié à la Zambie et à la Namibie pour disputer à l'Afrique du Sud le leadership au sein de la SADC. L'Angola mène une « diplomatie économique » par le biais de la SONANGOL, l'entreprise publique qui exploite le pétrole. Ce géant qui brasse les 3,5 milliards de dollars rapportés annuellement au pays par l'or noir, sert de levier financier à l'action des autorités angolaises. La SONANGOL est active au sein de la SONAIR, une compagnie regroupant des pays pétroliers africains, dont elle est l'actionnaire principal. Elle est aussi présente en RDC, où elle jouit depuis septembre 1998 d'un agrément de distribution d'hydrocarbures ; soit un marché juteux de 600 000m³ de carburant par an. Doté d'une armée de 130 000 hommes⁴³, bien équipés et aguerris par 27 années de guerre civile, l'Angola a une réelle capacité de dissuasion et peut jouer un rôle utile au profit du mécanisme de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. En octobre 1997, les troupes angolaises ont aidé Sassou Nguesso à reprendre le pouvoir. Luanda est le principal soutien de la RDC dans le conflit des Grands Lacs. Luanda fournit une assistance en matière d'achat d'armements aux pays amis. Le gouvernement ivoirien s'est ainsi procuré, fin 2002, véhicules de combat et munitions sur le stock de l'Angola. Dans ses rapports avec l'Occident, l'Angola se fonde sur l'attrait qu'exercent ses ressources pétrolières, diamantifères et forestières pour jouer les uns contre les autres au gré de ses intérêts. En conclusion, l'Angola est un pays sinistré. Son affirmation sur la scène sous régionale dépendra de sa capacité à endiguer sa crise sociale et à rester durablement stable.

B. Le Gabon

En 2009 Lors de l'élection du président Ali Bongo Odimba, fils du précédent président Omar Bongo, le Gabon a lancé un plan d'émergence dénommé PSGE : « Plan Stratégique Gabon Emergent 2025 ». Le but du PSGE est de diminuer la pauvreté, diversifier l'économie tout en inscrivant le développement durable au cœur de cette stratégie. Pour le président gabonais : « Il ne nous est désormais plus possible de dépendre uniquement de nos ressources pétrolières et gazières pour dynamiser la croissance économique »⁴⁴. Entre 2009 et 2013, le taux de croissance du PIB gabonais est ainsi passé de -2,9% à +5,9%. Sur la seule année 2009-2010, il est passé de -2,9% à +6,7%⁴⁵. Cette hausse intervient après une période de trente ans, où la croissance de l'économie gabonaise stagnait à 2% en moyenne. Pour Christian Gambotti, « à la diplomatie traditionnelle, fondée sur la puissance militaire, se substitue désormais une diplomatie économique et culturelle »⁴⁵. Pour le Président gabonais, le but est de parvenir à transformer le Gabon en un pays « émergé » en 2025⁴⁶. Bien que le Gabon soit un pays riche par ses ressources naturelles (pétrole, or, manganèse, bois, diamant, et les terres arabes. Cette période de transformations internes est

⁴² Sophie, DURUT, et Luc Mampaey « Dépenses militaires, production et transferts d'armes compendium 2014 » rapport du GRIP (2014/3) p.81

⁴³ LUTUMBUE MICHEL, l'Afrique centrale : défis de la sécurité collective, et enjeux de l'émergence d'une pensée stratégique régionale, observatoire Boutros Boutros Ghali du maintien de la paix, Juin 2023(DGRIS) p.5

⁴⁴ Déclaration du président Ali Bongo à propos du Gabon émergent sur le site officiel de la présidence.

⁴⁵ Gambotti C., « Gabon, pays émergent », Géoéconomie n°68, 2014, p.1

⁴⁶ FALL-DIOP A., « Eloge de l'afro-réalisme. Entretien avec Omar Bongo », Politique internationale, 2001, n°94.

aussi propice à des changements sur le plan externe. Il existe une évolution notable dans le renforcement du cadre institutionnel en matière de politique étrangère, économique et sécuritaire⁴⁷. De ce fait, le secteur de la sécurité au Gabon a été réformé, à travers le rajeunissement du recrutement dans l'armée mais aussi l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux équipements. L'enjeu majeur pour le Gabon aujourd'hui est la professionnalisation de ses forces pour s'adapter aux nouvelles formes d'insécurité. «Selon Axel Augé,⁴⁸ « au Gabon, la réforme de la défense centrée sur la création d'une armée en « or », selon l'expression des autorités militaires nationales, pour signaler le caractère à la fois opérationnel et républicain de l'armée de terre, indique l'importance de revenir aux principes républicains dans la légitimation de l'action militaire en Afrique. Dans cette optique, la réforme de la sécurité devient pertinente comme outil de reconstruction d'identités étatiques plus larges dans lesquelles chaque communauté est représentée dans les hiérarchies institutionnelles de type politique, économique et militaire ». Le caractère républicain voulu dans l'armée est un moyen pour le Gabon de remettre l'Etat dans sa place du monopole de la violence légitime. Le Gabon présente une forte singularité régionale, qui le pousse à vouloir s'engager en tant que membre actif des Organisations régionales et des opérations multilatérales de maintien de la paix⁴⁹. Cette singularité gabonaise représente son meilleur argument en faveur d'un rôle au sein de la sécurité africaine. Mais qui risque d'être insuffisant si le Gabon ne parvient pas à diffuser activement son modèle de stabilité dans les pays voisins⁵⁰.

C. Le Cameroun

Le Cameroun s'impose comme un pilier sécuritaire stratégique en Afrique médiane, agissant comme un « Etat-charnière » entre le Nigeria et l'Afrique médiane. Le Cameroun se singularise par sa posture d'effacement relatif et fait figure, aux yeux des observateurs, de « leader débonnaire de la CEMAC, [de] locomotive à la puissance entrepreneuriale prometteuse [qui] se complait dans les douceurs molles de l'inertie [et dont] l'orgueil national à fleur de peau, la diplomatie discrète, voire hésitante, et les mauvaises mœurs clientélistes ne lui valent pas non plus l'admiration de ses voisins »⁵¹. La presse locale déplore même une certaine « diplomatie d'absence du Cameroun » en référence aux absences fréquentes du Président camerounais Paul Biya aux sommets internationaux et conclut que « le Cameroun perd de son influence en Afrique, sur le terrain diplomatique, laissant au Tchad et au Congo- Brazzaville le soin de mener la CEMAC et la CEEAC »⁵². Le contraste est en effet saisissant entre les capacités du pays et les initiatives régionales qui portent sa marque. Son bilinguisme⁵³, ses atouts économiques⁵⁴ et même « l'autorité morale » que confère en Afrique subsaharienne, le « statut » de « Doyen des chefs d'État » d'une sous-région sont largement « sous exploités » comme autant d'opportunités de rayonnement et d'influence du pays. A l'inverse de Blaise Compaoré en Afrique de l'Ouest, Paul Biya affiche un intérêt relativement limité pour les affaires politiques et stratégiques régionales, même si le Cameroun a abrité en juin 2013, le ⁵⁵sommet CEDEAO-CEEAC sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et mobilisé depuis décembre 2012 un contingent dans la résolution de la crise centrafricaine.

⁴⁷ Dupuy E., « Gabon : un acteur de la sécurité et de la reconstruction en République centrafricaine ? », 10 avril 2014, Le Huffington Post, pp.12

⁴⁸ AUGÉ A., « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique sub-saharienne : vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire » 2006, Afrique contemporaine n°218, p.2

⁴⁹ MVE EBANG, B., Politique étrangère et sécurité nationale d'un petit État : analyse de l'action du Gabon pour la paix et la sécurité en Afrique Centrale, une politique extérieure au service de la construction et de la préservation de l'intérieur, Thèse de doctorat, université Jean-Moulin Lyon III. 2014, pp.12-36

⁵⁰ FOUA J.-C., « Gabon : Locomotive de l'émergence sous régionale » 2 août 2013, mosaic5.com. p.24

⁵¹ Cameroun : « sur la ligne de départ » jeune Afrique 22 Juin 2012.

⁵² « Sommet la diplomatie d'absence chez Paul Biya » la nouvelle expression 31 Janvier 2014.

⁵³ La Constitution prévoit deux langues officielles : le français et l'anglais. À ce titre le pays appartient à la fois à la Communauté francophone et au Commonwealth.

⁵⁴ L'économie camerounaise est la plus diversifiée de la région et sa production pétrolière devrait augmenter de 25 % en 2014 avec l'exploitation de nouveaux champs pétroliers notamment ceux du bassin de Douala et de Kribi Campo. « La production pétrolière devrait augmenter de 25 % en 2014 », APA, 30 janvier 2014. pp.56-34

⁵⁵ THOMAS POULIN, NINA GUTIERREZ, « Historique de l'opération MICOPAX », Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP), 30 Juillet 2013.

B. Les organisations régionales structurant l'émergence de pôles de puissance en Afrique médiane

Nous analyserons ici deux organisations de l'Afrique médiane.

❖ La CEEAC

Elle est créée en 1983, une organisation régionale visant à promouvoir la coopération, le développement économique, social, et culturel de ses 11 pays membres. Basée à Libreville, elle ambitionne s'impliquer dans les infrastructures et développement économique en vue de répondre aux besoins réels de ses Etats membres en matière d'émergence de pôles de puissances. Les infrastructures sont une priorité bien identifiée de la CEEAC, avec un score consolidé de 0,536. Ce résultat s'explique par la mise en œuvre de plusieurs projets d'interconnexion dans les secteurs routiers, énergétique et numérique, souvent en partenariat avec l'union européenne et le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le cadre du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) des corridors stratégiques sont réhabilités et des projets hydroélectriques régionaux ont été soutenus. Cependant les défis de la maintenance, du financement local et de la gouvernance des projets freinent encore l'impact à grande échelle. Ce pilier confirme la place centrale accordée aux infrastructures dans la vision de l'intégration physique de la région⁵⁶. Ce score est porté par des initiatives régionales soutenues dans les secteurs des transports, de l'énergie, des télécommunications, de l'eau et de l'assainissement, appuyées par des partenaires tels que la BAD et la Banque mondiale. Plusieurs projets d'intérêt régional sont en cours de réalisation, notamment des corridors routiers (Brazzaville-Pointe-Noire, Bangui-Douala), des interconnexions électriques (République du Congo Gabon) et des plateformes numériques régionales. Cependant, la coordination reste souvent verticale (Etat-partenaire technique), avec peu de pilotage régional fort. L'absence de mécanismes de financement communs, l'entretien insuffisant des infrastructures existantes et l'absence d'un cadre réglementaire harmonisé contribuent à limiter l'impact global. Cette note moyenne reflète donc une stratégie régionale d'intégration par les infrastructures qui progresse, mais qui gagnerait à être consolidée par une gouvernance plus intégrée, notamment dans le cadre du PIDA (Programme de développement des infrastructures en Afrique).

❖ La CEMAC

Créée en 1994, elle regroupe six pays pour promouvoir l'intégration économique et la stabilité monétaire. Elle vise la libre circulation, un marché commun et le développement durable, bien que confrontée à des défis. La CEMAC se dote progressivement et fermement d'une dynamique propre (primauté du droit communautaire, financement autonome), il faut prendre appui sur elle dans une perspective de redynamisation, de relance et de rénovation du processus d'intégration de l'Afrique médiane. La CEMAC étant encore d'une viabilité géostratégique et économique discutable, il faut œuvrer à son approfondissement et à son élargissement⁵⁷. Au terme des mutations sus-évoquées, l'Afrique médiane devrait être dotée d'une identité et la CEMAC se voit conférer un rôle majeur visant à engager le rattrapage accéléré dont la CEMAC a besoin en matière d'infrastructures physiques, à travers deux objectifs stratégiques et programmes. Le premier objectif est de passer d'un espace communautaire relativement cloisonné à un espace communautaire intégré. Pour ce faire, quatre programmes seront mis en place. Le programme régional d'interconnexions électriques vise d'une part à interconnecter les six Etats membres de la CEMAC entre eux afin d'optimiser la répartition de la production d'électricité et de garantir une offre suffisante dans chaque Etat, d'autre part à connecter la CEMAC avec le Nigéria afin d'y écouler les excédents de production de la zone. Pour cela, quatre lignes d'interconnexion seront mis en place : La ligne d'interconnexion Brazzaville (Congo) - Calabar (Nigéria) déjà prévue dans le cadre du PEAC. Elle permettra de relier quatre pays de la CEMAC (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Cameroun), ainsi que le vaste marché nigérian, fortement demandeur avec un déficit énergétique de l'ordre de 4 000 MW. Ce vaste marché nigérian justifie une deuxième couverture par le Nord à travers une interconnexion Cameroun-Nigéria, qui renforcera la rentabilité des deux autres interconnexions

⁵⁶ Union Africaine : Rapport sur l'intégration Africaine 2025. Renforcer la mise en œuvre des cadres régionaux pour tirer pleinement parti des réalisations continentales. Juin 2025. p.16

⁵⁷ Côme Damien Georges Awoumou, « La coexistence CEEAC-CEMAC : une nécessité ? », Enjeux, N°17, Octobre-Décembre 2003, pp.23-33

à rajouter au sein de la CEMAC : les lignes Cameroun-Tchad et Cameroun-RCA.⁵⁸ Le programme régional de développement des infrastructures de transport vise la mise en place progressive d'une infrastructure multimodale intégrée, reliant toutes les capitales de la CEMAC, ainsi que les pôles économiques les plus dynamiques et favorisant un aménagement cohérent, coordonné et respectueux de l'environnement de l'espace territorial de la CEMAC. Il comporte :

- Huit tronçons routiers, d'aménagement ou de bitumage, identifiés sur les grands corridors régionaux, • Cinq projets ferroviaires, d'aménagement ou de construction, qui vont favoriser l'exploitation des ressources minières ;
- L'aménagement du réseau fluvial Congo-Oubangui ;
- Une spécialisation métier des grands ports de la CEMAC (Kribi, Malabo, Pointe Noire, Bangui) ;
- Trois ports secs de transbordement : N'Gaoundéré (port sec déjà existant), Bangui et Brazzaville ;
- Un pont rail-route Brazzaville-Kinshasa ;
- Deux sociétés de transport : une société de cabotage pour le transport de conteneurs et de produits pétroliers raffinés et une société régionale de transport maritime pour le transport des passagers et des marchandises en vrac ;
- Une compagnie aérienne Air CEMAC.⁵⁹

Le programme CEMAC numérique permettra à la CEMAC de réduire son fossé numérique. La fibre optique est aujourd'hui reconnue, en comparaison avec le satellite, comme le moyen le plus fiable et le moins onéreux pour le support des télécommunications, particulièrement l'internet haut débit et le téléphone. Le projet 'CAB' (Central Africa Backbone) permettra de relier par fibre optique le Cameroun, la RCA et le Tchad dans sa première phase, puis le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale dans sa seconde phase, interconnectant l'ensemble des pays de la CEMAC. L'étude environnementale et sociale a déjà été réalisée pour la phase 1 et la mise en œuvre est en cours.

C. Les rivalités de grandes puissances en Afrique médiane : défis ou opportunités

Les rivalités de grandes puissances peuvent constituer des atouts pour une régulation responsable des relations entre les Etats d'Afrique médiane et les autres acteurs de relations internationales. Cette section prend en compte les défis et opportunités de ces rivalités. L'Afrique médiane se trouve aujourd'hui au centre des convoitises et des stratégies d'influence diverses. Elle est le théâtre d'apprentissage de la puissance de la part des Etats africains qui affichent des ambitions énormes. On assiste à une floraison de nouveaux centres de pouvoir et à la prolifération des guerres ainsi qu'à la poussée des Etats en crise et en recherche d'espaces et d'hégémonie.

Rivalités comme défis : La compétition farouche des grandes puissances pour l'Afrique médiane ne peut en aucun cas cacher les défis auxquels la région doit faire face quant aux rivalités des grandes puissances en Afrique médiane. Ces rivalités rendent fragile des Etats, d'Afrique médiane a causes des conflits de guerres entretenues par les grandes puissances qui cherchent à influencer les politiques internes des États en imposant certaine condition qu'ils sont incapables de respecter eux-mêmes. la rivalité de grandes puissances est à la base des tensions et conflits interétatique en Afrique médiane alimenter par la compéitions pour les ressources naturelles. Parfois utilisant certains pays de la région contre ses voisins frontaliers, comme c'est le cas des conflits à l'Est de la RDC⁶⁰ et dans beaucoup d'autres pays comme au sahel. Les ingérences dans les affaires intérieures des États, au nom de leurs propres intérêts, les grandes puissances s'ingèrent souvent dans la vie politique des Etats pour déstabiliser le gouvernement d'un pays qui s'est tourner vers un autre acteur que lui, cela ou intervient les choix des partenaires qui est aussi une source des tensions entre les grandes puissances eux-mêmes et entre les grandes puissances et les

⁵⁸ DORSOUMA Alain et NDIAYE FATOUMATA, Les défis de la CEMAC et de la CEEAC dans l'intégration régionale, Dakar : Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement, 2020, pp.34-45

⁵⁹ CEMAC, programme économique régional, Op.Cit, p.19

⁶⁰ Yves La Coste « Géopolitique d'une autre Afrique médiane » Hérodote, in *Revue de géographie et géopolitique*, n° 86/87, pp.1-12

partenaires en Afrique médiane. La présence des grandes puissances et les conflits entre eux affectent les Etats de l'Afrique médiane qui se laisse influencer par leurs partenaires créant ainsi une dépendance dans plusieurs domaines et une extraversion de l'économie des Etats d'Afrique médiane vers l'extérieur, imposant leurs marchés aux profits de marchés régionales et locales.

Rivalité comme opportunité : L'Afrique médiane a besoin de changer des stratégies faces à la rivalité entre les puissances dans la région , les aides extérieures qu'elle a reçu après les indépendances jusqu'à ce jour n'ont pas aider cette partie de la région à se développer , la nouvelle stratégies est qu'elle doit compter que sur ses ressources naturelles et humaines et solliciter l'aide pour ce qu'elle ne peut pas faire elle-même par exemple négocier la transformation de ses matières premières en produits fini sur son propre territoire .l'affrontement directe des grandes puissances est une opportunité car elle peut favoriser les Etats de la région à négocier judicieusement les accords entre partenaires de façon que ça soit gagnant. Plusieurs opportunités comme par exemple : Négociations et diversification des partenaires : les pays d'Afrique médiane peuvent utilise cette rivalité des grandes puissances pour obtenir des conditions plus favorables en matière de coopération économique, de financement de projets ou de soutien politique. Ils peuvent également diversifier leur partenariat avec différentes puissances pour réduire leur dépendance l'égard d'un seul pays. Réformes politiques et économiques, la présence de plusieurs acteurs internationaux peut inciter les Etats d'Afrique médiane à adopter des reformes politiques pour améliorer leur attractivité é et leur stabilité, reformant leur économie pour la rendre plus concurrentielle et diversifiée. Avoir une politique claire, bien définie que ça soit dans les programmes internes ou dans l'élaboration de sa politique étrangère facilitera une mise en œuvre de celle-ci et captivera l'attention des partenaires. La compétition peut stimuler l'innovation dans différents domaines avoir différents partenaires est un atout majeur pour choisir parmi eux le plus fiables et les plus flexibles pour une coopération bilatérale en matières scientifique ; techniques et technologies gage du décollage industriel, les échanges fructueux avec la technologie de pointe en NTIC pour une mettre en réseaux les différentes villes attirera aussi les investisseurs. Influence accrue des organisations internationales, depuis la nuit de temps n'ignore les bienfaits de des organisations internationales dans nos pays en voie de développement, ce qui revient dans le fief des Etats d'Afrique médiane à capitaliser la présence de ces organisations pour promouvoir le développement économique et social et défendre l'intérêt commun en gérant consciencieusement les taxes et impôts que payent ces organisations pour améliorer les conditions de vie de la population.

Conclusion

L'Afrique médiane, une région charnière au cœur du continent dotée de ressources naturelles du sol et du sous-sol qui attirent les rivalités de grandes puissances sont souvent cause des conflits, rébellion, guerre. C'est pourquoi cette partie de l'Afrique vis une instabilité dans tous les secteurs de la vie de l'Etat depuis les indépendances. Ces rivalités de grandes puissance sont d'une part de défis puisqu'elle fragilise les institutions dans différents pays à cause du mauvais choix et de manque de politique étrangères bien définies et orienter vers l'intérêt supérieur de la population, nous sommes en face des hommes forts et des institutions faibles. Cette situation entraîne une dépendance accrue des Etats africains en général et des Etats d'Afrique médiane en particulier aux partenaires traditionnels. Penser à l'émergence de pôles de puissance dans cette région est atout majeur qui facilitera les Etats de la région à prendre de bonnes décisions en ce qui touche les grandes questions d'Etat. Avec les différentes dynamiques structurelles qui changent la perception des relations internationales, les Etats de l'Afrique médiane attendent diversifier les partenaires pour une croissance économique afin de répondre aux besoins imminents de la globalisation. Les Etats ont initié des différentes reformes dans plusieurs domaines, surtout dans le domaine économique et sécuritaire pour faire face aux contraintes de la mondialisation et s'élever aux rangs des acteurs actifs du système africain. Des défis majeurs comme l'implication directe des acteurs étatique et non étatique, avec comme enjeux de fournir les efforts d'arracher l'autonomie dans plusieurs domaines dont les opportunités de diversifier les partenaires doivent attirer l'attention de dirigeants afin que les Etats d'Afrique médiane jouent leurs rôles de régulateurs pour tirer profits de ces partenariats.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, PFNSP, 2012 ;
2. BERTRAND BADIE, *Comment le système international est-il structuré*, Paris, Presses De Sciences Sociales et Politiques, Dalloz, 2005 ;
3. GAZIBO M. et MBABIA O., Index de l'émergence en Afrique, in *Revue Université de Montréal*, 2023 ;
4. MWAYILA TSHIYEMBE, *Politique étrangère des grandes puissances*, Collection Géopolitique mondiale, Paris, L'Harmattan, 2010 ;
5. FLORIAN LEON, Développement du secteur privé en Afrique : contraintes financières et instabilité politique, mémoire de DES, Université Clermont Auvergne, CERDI, 2013 ;
6. Lugan B., *Les guerres d'Afrique : Des origines à nos jours*, Monaco, 2013, Editions du Rocher ;
7. M'BOKOLO Elikia, *L'Afrique Centrale. Stratégie de développement et perspective*, Paris, UNESCO, 1987 ;
8. TOUNG TSALA C., Le Gabon et leurre de l'émergence: peut-on émerger par procuration?, in *Connaissances et savoirs*, 2016.

II. ARTICLES DES REVUES ET AUTRES DOCUMENTS

1. AUGÉ A., « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique sub-saharienne : vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire » 2006, *Afrique contemporaine* n°218 ;
2. BARNETT Michael, « Social constructivism » In BAYLIS John, SMITH Steve (dir.), *the globalization of world politics. An introduction to international relations*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ;
3. BERENGER V. et VEREZ J., l'émergence un processus évolutif et protéiforme, in *Monde en développement* vol 47-2019/2-N° 186 ;
4. BERTHAUD P., L'économie politique internationale au défi de l'émergence, in *Mondes en développement*, 2015, Tome n° 43, n° 169, 93-106 ;
5. BOUCHRA RAHMOUNI, géopolitique de l'innovation et africain valley : réalité, potentiel et défis, n°19/04, Avril 2019 ;
6. Côme Damien Georges Awoumou, « La coexistence CEEAC-CEMAC : une nécessité ? », *Enjeux*, N°17, Octobre-Décembre 2003 ;
7. Dargie et all, *Les tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo : réalités et perspectives Cirad-Agritrop* 2017 ;
8. Dupuy E., « Gabon: un acteur de la sécurité et de la reconstruction en République centrafricaine? », 10 avril 2014, in *Le Huffington Post* ;
9. DORSOUMA Alain et NDIAYE FATOUMATA, Les défis de la CEMAC et de la CEEAC dans l'intégration régionale, Dakar : Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement, 2020 ;
10. FALL-DIOP A., « Eloge de l'afro-réalisme. Entretien avec Omar Bongo », in *Politique internationale*, 2001, n°94 ;
11. FRIEDBERG Erhard. *Le Pouvoir et la Règle: Dynamiques de l'action Organisée*, Paris, Éditions du Seuil, 1993 ;
12. Gambotti C., « Gabon, pays émergent », *Géoéconomie* n°68, 2014 ;
13. KLOTZ Audie, LYNCH Cecilia, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », dans *Revue Critique Internationale* n°2, 1999 ;
14. MAMOUDOU G. ET MOUMOUNI C., *Penser les impensés de l'émergence en Afrique*, presses universitaire du Québec, Canada, 2024 ;

15. Etanislav Ngodi, puissance régionale et recombinaison internes en Afrique centrale, », Enjeux, N°22 Janvier-octobre 2005.
16. RÉGRAGUI I., L'émergence dans les relations internationales, Perspectives internationales, n° 2, 8-9, 2012.
17. THIERRY VIRCOULON, Ce qui émerge dans l'émergence de l'Afrique, IFRI (institut français de relations internationales Article, Juillet 2018 ;
18. PELOPIDAS B., Les émergents et la prolifération nucléaire. Une illustration des biais téléologiques en relations internationales et de leurs effets, Critique internationale, 2012 n° 56, 57-74 ;
19. Sophie, DURUT, et Luc Mampaey « dépenses militaires, production et transferts d'armes compendium 2014 » rapport du GRIP (2014/3) ;
20. THOMAS POULIN, NINA GUTIERREZ, « Historique de l'opération MICOPAX », Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP), 30 Juillet 2013.

III. WEBOGRAPHIE

1. Banque africaine de développement (BAD), 2022. « Perspectives économiques en Afrique centrale: Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste » ;
2. OMS. Global status report on road safety 2018. OMS. Récupéré sur <https://www.who.int/en/publications/i/item/9789241565684> ;
3. FLEURY A., HOUSSAY-HOLZSCHUCH For a social geography of emerging countries, Echo Géo [En ligne], 21 2012, mis en ligne le 16 janvier 2013, consulté le 02 Janvier 2025. URL : <http://echogeo.revues.org> ;
4. NGODI Etanislav, « Alliances et mésalliances dans le conflit en République Démocratique du Congo », Réseau des Grands Lacs, février 2004. ([Www.grandslacs.net](http://www.grandslacs.net)) consulté le 12 mai 2025 ;
5. FOUA J.-C., « Gabon : Locomotive de l'émergence sous régionale » 2 août 2013, mosaic5.com ;
6. SYLVY JAGLIN, SOPHIE DIDIER, & ALAIN DUBRESSON, Métropolisation en Afrique subsaharienne: au menu ou à la carte ? [Http //doi.org /10 4000/métropoles 6065](http://doi.org/10.4000/metropoles.6065) ;
7. Banque africaine de développement (BAD), 2016. « Centre Africain des Ressources Naturelles [brochure],» https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/AfDB_ANRC_BROCHURE_en.pdf ;
8. Innovation, compétitivité et intégration régionale, Nations unies: commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba, 2016. www.uneca.org.

IV. THESE ET MEMOIRE

1. FLORIAN LEON, développement du secteur privé en Afrique : contraintes financières et instabilité politique, mémoire de DES, Université Clermont Auvergne, CERDI, 2013 ;
2. MVE EBANG, B., Politique étrangère et sécurité nationale d'un petit État : analyse de l'action du Gabon pour la paix et la sécurité en Afrique Centrale, une politique extérieure au service de la construction et de la préservation de l'intérieur, thèse de doctorat, université Jean-Moulin Lyon III. 2014.

V. RAPPORTS, DECLARATIONS, ALLOCUTIONS.

- FMI, Communiqué de Presse : Les services du FMI achèvent leur mission de Consultation au titre de l'Article IV 2025 au Burundi, Avril. 2025 ;
- EIU, Rapports pays 2024 (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Principe, Rwanda et Tchad) 2025 ;
- BEAC « Rapport annuel 2020 » 2021 ;
- CEA. Rapport sur l'état de la diversification économique en Afrique centrale. Addis Ababa. 2024.
- Déclaration de Moussa Faki Mahamat, septembre 2012 ministre des Affaires étrangères et de l'intégration de la République du Tchad, à la 67e session de l'assemblée générale des Nations Unies.

- PNUD, BAD, OCDE, et CEA, Perspectives économiques en Afrique, Editions OCDE, 2013 ;
- Union Africaine : Rapport sur l'intégration Africaine 2025. Renforcer la mise en œuvre des cadres régionaux pour tirer pleinement parti des réalisations continentales. Juin 2025 ;
- CEMAC, programme économique régional.